

■ **AVVENS SUISSE SA**, à Genève, expertise comptable, conseil en transmission d'entreprises, etc. (FOSC du 06.02.2001, p. 0904). Conversion des 1'000 actions de CHF 100, jusqu'ici au porteur, en actions nominatives, liées selon statuts. Capital-actions: CHF 100'000, libéré à concurrence de CHF 50'000, divisé en 1'000 actions de CHF 100, nominatives, liées selon statuts. Nouveaux statuts du 18-12-2002.
Journal no 18 du 02.01.2003
(00805030 / CH-660.0.251.001-1)